



Conseil d'administration du 29 septembre 2012 Compte rendu..

Membres présents : D. Balembois, JM. Caille, N. Hernigou, T. Janssoone, JL Mathon, P. Théry, C. Tilmant, E. Westfahl.

Membres excusés : J. Leurs, N. Beylemans.

Participants : P. Hochart.

9h35. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité comme suit :

1. Validation CR réunion du 11 décembre
2. Le point sur les adhésions et la trésorerie.
3. Le projet Solis.
4. Les actions en cours :
La Charte, le blog, le GPPEP, courrier députés européens, relevés des consommations, kit 1 kWc
5. les actions à venir.
Courrier députés et sénateurs.
6. Questions diverses

1. Adoption du compte rendu de la précédente réunion de CA (16 juin).

En page 2, § 4 du CR, il faut mettre 1000 € de participation au capital de Solis Métropole à la place de 100€. Avec ce rectificatif, le CR est adopté à l'unanimité.

2. Le point sur les adhésions et la trésorerie.

Il y a 164 adhérents à jour de leur cotisation au 29 septembre. Un courrier de relance a été envoyé fin juin-début juillet qui a reçu 28 réponses positives. Il y a peu de nouveaux adhérents et nous n'enregistrons encore aucun parrainage cette année. Les recettes apportées par les cotisations se montent à 2916 €. Il y a 2439 € sur le compte courant et 5676 € sur le CODEVAIR. Les dépenses se montent à 2133 €, il faut y ajouter un investissement de 1000€ de participation au capital de Solis Métropole.

3. Le projet Solis

Une étape décisive vient d'être franchie avec la création de la SCIC SARL à capital variable Solis Métropole. Ce capital se monte actuellement à 11000 €. Le gérant de Solis Métropole est Thomas Roillet. Les statuts ont été déposés au tribunal de commerce à la mi-septembre et l'immatriculation définitive a été enregistrée (Kbis). Cette société fera appel à l'association Solis pour l'étude d'un projet et la création d'un appel d'offres sous la forme d'un appel à projet. Différents organismes spécialisés pourront être sollicités pour des précisions au plan juridique : Ademe, Cd2e, Urscoop, ... Le premier projet concerne l'école primaire Malot-Painlevé pour laquelle il faut établir un contrat de bail avec la Ville de Lille. Une visite technique a eu lieu sur place avec les services techniques de la Ville de Lille pour préciser les emplacements des capteurs en brise soleil et des onduleurs. Les travaux pourraient avoir lieu l'été prochain. Solaire en Nord pourrait intervenir dans la communication (conception de panneaux d'information à l'intérieur et/ou à l'extérieur du bâtiment). Les maquettes que nous avons acquises pourront être utilisées au plan pédagogique auprès des enseignants et des élèves.

Un contact est établi avec le lycée St Louis d'Armentières qui est équipé de capteurs PV en brise-soleil depuis 4 ans pour solliciter un retour d'expérience.

4. Les actions en cours.

La Charte 2012.

La nouvelle version avec ses nouvelles modalités a obtenu 8 signatures pour le moment. Les signatures sont désormais accessibles sur le site. Une modification des conditions d'accession à la

Charte est envisageable, les 100 € d'entrée (somme fixée lors de la réunion de juin avec les installateurs) pouvant paraître excessifs dans les conditions actuelles. On peut retenir l'idée que chaque installateur dispose sur notre site d'un espace pour mentionner les spécificités de son travail, inscrire des témoignages.

Le blog.

Le blog Solaire en Nord a été créé en juin : <http://www.solaire-en-nord.fr/blog/> Nous rappelons que des articles (texte court avec photo si possible) peuvent être proposés par les adhérents et sympathisants au bureau de l'association. Pour le moment plusieurs textes sont en chantier : commentaire sur le récent rapport remis au gouvernement, bilan des échanges sur le lavage des panneaux, l'église de Loos en Gohelle, la réparation des onduleurs, le recyclage des panneaux.

Le GPPEP.

Sur le site de la base de données BDPV du GPPEP, une page est réservée à Solaire en Nord. A titre expérimental les membres du CA sont invités à inscrire leur production sur cette page.

Les députés européens.

Un courrier leur a été adressé début juillet pour appuyer une démarche de particuliers belges qui sont menacés de la mise en place d'un TURPE comme en France. Nous demandons notamment une harmonisation au plan européen. Nous n'avons reçu aucune réponse à ce jour.

Les relevés de consommation.

Les membres du CA sont invités à remplir un questionnaire relatif à la consommation de différents types d'appareils sur un mois grâce au consommètre fourni par l'association.

Le kit 1 kWc.

Un courrier expliquant notre démarche de promotion du PV en général et des kits 1 kWc en autoconsommation en particulier va être envoyé à tous les installateurs de la Région. Nous espérons leur soutien et celui de la Région. Nous pensons que l'installation de kits 1 kWc pourrait s'inscrire à côté de la rénovation thermique comme un remède à la précarité énergétique. Une collaboration avec le CAAL d'Armentières a été engagée dans le cadre de la rénovation de maisons individuelles.

5. Les actions à venir.

L'essentiel des activités du bureau dans les semaines qui viennent sera consacré au suivi des actions actuellement en chantier. C'est dans ce cadre que nous décidons d'envoyer le courrier de promotion du PV aux **députés et sénateurs** de la région avec une lettre d'accompagnement.

6. Questions diverses.

De nombreux échanges ont eu lieu au sujet du nettoyage des panneaux et à propos des onduleurs. Ce type de mise en commun d'informations est une part importante de la vie de l'association et fera l'objet de résumés dans le blog.

A la demande de la société Sun'R, une saisine de l'Autorité de la Concurrence a été déposée par le Cabinet Percerou à l'encontre du groupe EDF (EDF, ERDF, EDF-ENR, EDF-ENRS, ...) pour abus de position dominante. Solaire en Nord a été sollicité pour fournir des pièces à mettre au dossier. Nous pouvons donc rassembler des témoignages et des documents allant dans le sens de cette saisine (difficultés de raccordement, retards, non mise en service, non communication de contrats d'achat, ...).

A Loos en Gohelle des travaux sont en cours pour équiper le toit de l'église de 250 m² de panneaux photovoltaïques, l'énergie électrique produite sera revendue à Enercoop. On avance !

La réunion s'achève à 12h20 avec les remerciements du président à tous les participants.

Le prochain CA se réunira le samedi 8 décembre.